

Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51  crs@volleyidf.org

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 04 novembre 2024

Réunion du 1^{er} juillet 2024 (Télématique)

<u>Participent :</u>	Monsieur	MOLINARIO Yves	Président
	Madame	THIEBAUT Michèle	Membre
	Monsieur	ABOULKER Jean Paul	Membre
	Monsieur	LAGARDE Fabien	Membre
	Monsieur	MAGNY Olivier	Membre
	Monsieur	PARCHEMIN Michaël	Membre
	Monsieur	TAILLEFER Benjamin	Membre
<u>Absents :</u>	Madame	LAPORTE Marie Christine	Membre
	Monsieur	FLORENT Sébastien	Membre
<u>Assiste :</u>	Monsieur	BOUGHERBAL Tarek	Salarié, Responsable de l'organisation des compétitions

| La Commission Régionale Sportive valide le Planning Général des Compétitions Régionales – Ligue IDF de volley : saison 2024/2025. Il sera communiqué aux GSA ultérieurement.

| La CRS accueille un nouveau membre, il s'agit de Monsieur PRIJENT Arnaud. Le Président de la CRS le proposera lors du prochain Comité Directeur de la Ligue IDF de Volley.

Abandon des droits sportifs à l'issue de la saison 2023/2024

❖ CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB :

- Considérant le PV n°28 de la CFS dans lequel la Commission Régionale Sportive qui prend acte de l'abandon des droits sportifs 2023/2024 de l'équipe nationale 2 féminine CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB d'évoluer en championnat national 2 féminin et sa mise à disposition de notre ligue.
- Considérant la demande du président du GSA CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB M. MONTAUDOUIN Philippe, reçue par courriel le 28/05/2024.
- ☞ La Commission Régionale Sportive décide d'intégrer l'équipe CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB dans la division régionale féminine pour la saison 2024/2025.
- ☞ Conformément à l'article 6 du RGS l'équipe CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB ne pourra pas prétendre à l'accession au niveau pré-national à l'issue de la saison 2024/2025.

Refus de repêchage à l'issue de la saison 2023/2024

❖ Pré-nationale Féminine :

- ENTENTE SPORTIVE MASSY : 8^e de la poule B, 16^e de la pré-nationale féminine. A l'issue de la saison 2023/2024, l'équipe ENTENTE SPORTIVE MASSY a été reléguée sportivement en division régionale. Compte-tenu du nombre de places disponibles pour compléter la division pré-nationale féminine, la CRS a proposé au GSA de l'ENTENTE SPORTIVE MASSY par courriel, le repêchage de son équipe pour évoluer dans la division pré-nationale la saison 2024/2025.
- La présidente du GSA ENTENTE SPORTIVE MASSY, Mme DUCHESNE DE LAMOTTE Juliette, par retour de mail envoyé à la CRS le 28/06/2024, a refusé la proposition de repêchage et a demandé d'évoluer en division régionale la saison 2024/2025.

Accessions Supplémentaires et Repêchage à l'issue de la saison 2023/2024

Conformément aux articles 13.5 du RPE de la pré-nationale et 14.3 de la régionale, la Commission Régionale Sportive a validé les repêchages ainsi que les accessions supplémentaires comme suit :

❖ Pré-nationale Féminine :

➤ Repêchage en division pré-nationale féminine :

- AS VOLLEY-BALL VELIZY 2 : 8^e de la poule A, 15^{ème} de la pré-nationale féminine.

❖ Régionale Féminine :

➤ Accession supplémentaire en division pré-nationale féminine :

- CNM CHARENTON 1 : 2^e de la poule D, 6^{ème} de la régionale féminine.

❖ Accession Régionale Féminine :

➤ Accession supplémentaire en division régionale féminine :

- PUC VOLLEY-BALL 2 : 2^e de la poule haute du tournoi des seconds de l'accession régionale féminine.
- FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB : 3^e de la poule haute du tournoi des seconds de l'accession régionale féminine.
- COURBEVOIE SPORTS 2 : 1^e de la poule intermédiaire du tournoi des seconds de l'accession régionale féminine.
- SAINTE-GENEVIEVE SPORTS : 2^e de la poule intermédiaire du tournoi des seconds de l'accession régionale féminine.
- VOLLEY-CLUB NOGENTAIS : 3^e de la poule intermédiaire du tournoi des seconds de l'accession régionale féminine.

❖ **Pré-nationale Masculine** :

- Pas de Repêchage en division pré-nationale masculine.

❖ **Régionale Masculine** :

- Pas d'accession supplémentaire en division pré-nationale masculine.

❖ **Accession Régionale Masculine** :

- Accession supplémentaire en division régionale masculine :
 - LIMEIL-BREVANNES VOLLEY-BALL : 2^e de la poule haute du tournoi des seconds de l'accession régionale masculine.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS 2024/2025

Suite au mouvement des accessions et des relégations entre les différentes divisions (nationale 3, pré-nationale, régionale et accession régionale), la Commission régionale Sportive valide la composition des divisions des championnats régionaux seniors « pré-national et régional » féminins et masculins de la saison 2024/2025 (Cf. annexe).

Elles sont constituées comme suit :

- Pré-nationale Féminine : 20 équipes
- Pré-nationale Masculine : 21 équipes *
- Régionale Féminine : 50 équipes
- Régionale Masculine : 50 équipes

* Suite au mouvement des accessions et des relégations entre les divisions nationale 3, pré-nationale et régionale ainsi que le nombre d'équipes reléguées de la nationale 3 masculine vers la division pré-nationale qui est de 4, le nombre des équipes constituant la division pré-nationale masculine pour la saison 2024/2025 est de 21 au lieu de 20 équipes prévues dans le RPE 2023/2024.

Après la clôture des engagements et en cas de désistement d'une équipe ou plus, la division pré-nationale masculine sera composée de 20 équipes. En cas de non désistement, la division pré-nationale masculine sera composée de 21 équipes, aucune accession supplémentaire n'aura lieu.

- Ouverture des engagements : **le mercredi 3 juillet 2024 – 17h00** ;
- Fermeture des engagements : **le mercredi 10 juillet 2024 - minuit dernier délai** ;
- La 1^{ère} journée des championnats « Pré-national et Régional » est prévue pour le week-end **28/29 septembre 2024**.

La Commission Régionale Sportive se réunira après la clôture des engagements pour :

- Préparer la composition des poules.
- Décider des éventuels repêchages afin de compléter les divisions le cas échéant.
- Préparer le pré-calendrier de chacune des divisions régionales seniors.

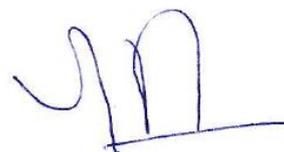
Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire appel auprès de la Commission d'Appel Régionale (CAR).

Il doit être effectué par un licencié intéressé au dossier, par lettre recommandée, expédiée dans les DIX jours suivants la date de réception de la notification de la décision réglementaire de la Commission Régionale.

Il est nécessaire également de préciser que vous acceptez les frais d'appel (100 €).

Le secrétaire de séance
M. Tarek BOUGHERBAL

Le Président de la CRS
M. Yves MOLINARIO



Annexe

PRE-NATIONALE FEMININE - 2024/2025		
Rang	Equipe	CD
1	PARIS AMICALE CAMOU 1	75
2	UNION SPORTIVE WISSOUS VB 1	91
3	ANTONY VOLLEY 1	92
4	ASV - ARTS ET SPORTS A VILLEBON	91
5	PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 1	91
6	VOLLEY 6	75
7	VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR 2	94
8	ISLE ADAM F. V. O.	95
9	VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX 1	78
10	SAINT-CLOUD PARIS SF 3	92
11	VB TORCY MARNE LA VALLEE 1	77
12	AS. SP DE SARTROUVILLE 2	78
13	USM MALAKOFF 1	92
14	AS VOLLEY-BALL VELIZY 2	78
15	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB 2	93
16	PUC VOLLEY-BALL 1	75
17	C S M CLAMART 3	92
18	ASA MAISONS ALFORT 1	94
19	V.B. CLUB ERMONT 1	95
20	CNM CHARENTON 1	94

REGIONALE FEMININE - 2024/2025

Rang	Equipe	CD
1	ENTENTE SPORTIVE MASSY	91
2	PANTIN VOLLEY	93
3	PARIS AMICALE CAMOU 2	75
4	UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF 2	94
5	SPORTING CLUB CHATILLONNAIS 1	92
6	CONFLANS-ANDRESY-JOUY VB	78
7	ASS AMICALE SPORTIVE FRESNES	94
8	ENTENTE SPORTIVE DE VILLIERS	94
9	PARIS VOLLEY CLUB	75
10	UNION SPORTIVE CARRIERES SUR SEINE	78
11	ANTONY VOLLEY 2	92
12	SPORTING CLUB PARIS VOLLEY 2	75
13	ENTENTE SPORTIVE YERROISE	91
14	AS ELAN CHEVILLY-LARUE	94
15	VC CHAMPS SUR MARNE	77
16	CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY	94
17	CSM EAUBONNE	95
18	AVANT GARDE ST DENIS	93
19	AS VOLLEY-BALL TAVERNY SAINT-LEU 2	95
20	US LOGNES VOLLEY-BALL 2	77
21	PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 2	91
22	PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL 2	92
23	AS. SP. CULT. DUNOIS 2	75
24	SPORTING CLUB CHATILLONNAIS 2	92
25	AS VOLLEY-BALL TAVERNY SAINT-LEU 1	95
26	LSO COLOMBES	92
27	ACBB 2	92
28	PARIS AMICALE CAMOU 3	75
29	VOLLEY-BALL LA ROCHETTE 2	77
30	MEUDON CHAVILLE-SEVRES VOLLEY-BALL 2	92
31	USM. GAGNY VOLLEY	93
32	UNION SPORTIVE WISSOUS VB 2	91
33	SAINT-CLOUD PARIS SF 4	92
34	SPORTING CLUB NORD PARISIEN 2	75
35	AS. SP DE SARTROUVILLE 3	78
36	AS. SP. VOLTAIRE CHATENAY	92
37	VINCENNES VOLLEY CLUB 2	94
38	JEANNE D'ARC DE ROSNY	93
39	SAINT-PIERRE VOLLEY-BALL	91
40	AS DE ST OUEN L'AUMONE	95
41	CLUB VOLLEY-BALL ETAMPES	91
42	CLUB POPULAIRE/SPORTIF 10ÈME	75
43	AS. SP DE SARTROUVILLE 4	78
44	PONTAULT-COMBAULT V.B. CLUB	77
45	CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL 1	94
46	PUC VOLLEY-BALL 2	75
47	FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB	77
48	COURBEVOIE SPORTS 2	92
49	SAINTE-GENEVIEVE SPORTS	91
50	VOLLEY-CLUB NOGENTAIS	94

Equipes repêchées en division régionale féminine en cas de désistement			
Rang		Equipe	CD
7	Accession Régionale 2	SOCIETE VB FRANCONVILLE	95
8	Accession Régionale 2	ENTENTE SPORTIVE REGION ARPAJONNAISE	91

PRE-NATIONALE MASCULINE - 2024/2025		
Rang	Equipe	CD
1	SPORTING CLUB NORD PARISIEN 1	75
2	AMICAL CS CORMEILLAIS	95
3	UNION SPORTIVE WISSOUS VB	91
4	SAINT-CLOUD PARIS SF 1	92
5	RUEIL ATHLETIC CLUB 1	92
6	CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY 2	94
7	VOLLEY-BALL DE MILLY LA FORET 1	91
8	USM. GAGNY VOLLEY	93
9	VINCENNES VOLLEY CLUB 2	94
10	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB 1	93
11	U.S. JEUNESSE MITRY V.B.	77
12	EN SP MONTGERONNAISE 1	91
13	AS SP BOURG LA REINE 1	92
14	SPORT CLUB UNIVERSITAIRE FCE 1	75
15	PARIS AMICALE CAMOU 2	75
16	VOLLEY 6	75
17	NOISY LE GRAND VOLLEY-BALL	93
18	ASNIERES VOLLEY 92 - 2	92
19	UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF 2	94
20	PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL 3	92
21	AS. SP DE SARTROUVILLE 2	78

REGIONALE MASCULINE - 2024/2025		
Rang	Equipe	CD
1	AS VOLLEY-BALL VELIZY 2	78
2	AS. SP. CULT. DUNOIS 1	75
3	ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE	92
4	CNM CHARENTON 3	94
5	SPORTING CLUB PARIS VOLLEY 2	75
6	VESINET STADE ST-GERMANOIS VB 2	78
7	ASA MAISONS ALFORT 1	94
8	VOLLEY-BALL BOIS D'ARCY	78
9	AS. SP DE SARTROUVILLE 3	78
10	ENTENTE SPORTIVE DE VILLIERS	94
11	CLUB SPORTIF MUN EPINAY 1	93
12	ASS SPORTIVE FONTENAYSIENNE 2	92
13	COURBEVOIE SPORTS 1	92
14	VC CHAMPS SUR MARNE	77
15	SOCIETE VB FRANCONVILLE	95
16	UGS DRAVEIL JUVISY ATHIS-MONS VOLLEY-BALL	91
17	ENTENTE SPORTIVE VITRY	94
18	ASS AMICALE SPORTIVE FRESNES	94
19	SP CLUB BRIARD	77
20	PLESSIS-PATE VOLLEY 1	91
21	PARIS VOLLEY CLUB 2	75
22	CNM CHARENTON 4	94
23	UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF 3	94
24	ACBB 3	92
25	PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 2	91
26	POISSY VOLLEY 1	78
27	ISLE ADAM F.V.O. 2	95
28	FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB	77
29	CONFLANS ANDRESY-JOUY VB 3	78
30	UNION SPORTIVE CARRIERES SUR SEINE 1	78
31	PUC VOLLEY-BALL 4	75
32	ENTENTE SPORTIVE YERROISE 1	91
33	ASV - ARTS ET SPORTS A VILLEBON 1	91
34	SPORTING CLUB NORD PARISIEN 2	75
35	VB TORCY MARNE LA VALLEE 2	77
36	MEUDON CHAVILLE-SEVRES VOLLEY-BALL 2	92
37	VOLLEY-CLUB PLAISIR-VILLEPREUX 2	78
38	VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR 2	94
39	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB 2	93
40	SAINTE-GENEVIEVE SPORTS	91
41	PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL 4	92
42	SAINT-CLOUD PARIS SF 2	92
43	PARIS AMICALE CAMOU 3	75
44	AS VOLLEY BALL CERGY 1	95
45	AS ELAN CHEVILLY-LARUE	94
46	CSM EAUBONNE	95
47	VAL D'YERRES VOLLEY 91	91
48	BUSSY VOLLEY 1	77
49	AS. VOLLEY OSNY PONTOISE	95
50	LIMEIL-BREVANNES VOLLEY-BALL	94

Equipes repêchées en division régionale masculine en cas de désistement

Rang		Equipe	CD
3	Accession Régionale 2	SURESNES VOLLEY-BALL CLUB	92
4	Accession Régionale 2	SAINT-PIERRE VOLLEY-BALL	91
5	Accession Régionale 2	POISSY VOLLEY 2	78
6	Accession Régionale 2	V.B. 14	75
7	Accession Régionale 2	AS SP BOURG LA REINE 2	92
8	Accession Régionale 2	CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL	94
9	Accession Régionale 2	BUSSY VOLLEY 1	77
10	Accession Régionale 2	ASV - ARTS ET SPORTS A VILLEBON 2	91
11	Accession Régionale 2	AMICALE VILLENEUVE LA GARENNE V.B.	92
12	Accession Régionale 2	VILLEMOMBLE SPORTS SECTION V.B.	93

	Accession directe
	Relégation sportive
	Repêchage
	Accession supplémentaire
	Abandon des droits sportifs
	Refus de repêchage